

# BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations

Référence  
BULAC/2019/389  
Rédigé par  
Benjamin Guichard

Téléphone  
0181691887  
Courriel  
benjamin.guichard@bulac.fr

Date  
26 novembre 2019

## COMPTE RENDU

Réunion du 13/05/2019  
Conseil scientifique de la BULAC

Version  
Approuvée par le Conseil  
scientifique du 15 novembre  
2019

### Participants présents

Membres sortants  
Étienne Boisserie

Marie-Élizabeth Ducreux

François Lagirarde

Membres entrants et renouvelés  
Olivier de Bernon  
Françoise Delvoye  
Sylvie Denoix  
Éloi Ficquet

Irina Gridan  
Marie-Paule Hille  
Françoise Hours  
MariaLuisa Langella

Méliné Pehlivanian  
Silvia Serrano  
Peter Stockinger  
Nicolas Vatin

Membres de droit  
Marie-Lise Tsagouria

Invités

Adeline Batailler  
Elsa Ferracci  
Cécile Gobbo

Benjamin Guichard  
Clotilde Monteiro

Julie Philippe  
Juliette Pinçon

### Participants excusés

Membres sortants  
Leyla Dakhi  
Catherine Depretto

Jean-François Huchet  
Philip Huyse

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky  
Gérard Toffin

Membres entrants et renouvelés  
Capucine Boidin  
Annick Horiuchi

Zhe Ji  
Camille Lefebvre

Alain Messaoudi  
Pollet Samvelian

Membres de droit  
Simone Bonnafous

Invités  
Jean-François Chanal

Prochaine réunion le  
14 novembre 2019, 14h30

Lieu et Adresse  
Salle du conseil de la BULAC

### Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2018
2. TOUR DE TABLE
3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
4. ACTION CULTURELLE DE LA BULAC
5. DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
6. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

## 7. PROPOSITION DE MÉMORANDUM DE COOPÉRATION ENTRE LE CENTRE DE CIVILISATION ISLAMIQUE EN OUBÉKISTAN ET LA BULAC

Marie-Lise Tsagouria, directeur du GIP BULAC, ouvre la séance et en assure la présidence jusqu'au point 4.

### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2018

---

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

Benjamin Guichard transmet au conseil deux informations qui font suite aux débats de la séance précédente :

- L'ABES a rendu un avis défavorable à la proposition d'abandon du caractère obligatoire de la double écriture pour le catalogage dans le SUDOC des documents en écriture non latine ; l'avis du CS de la BULAC a été lu avec attention par l'ABES et produit à l'appui de sa décision aux côtés des résultats de l'enquête menée auprès des établissements du réseau.

- La candidature du projet *Mistara* portée par la BULAC a été retenue par le conseil scientifique du GIS CollEx-Persée et l'intégralité des financements demandés a été accordée.

### 2. TOUR DE TABLE

---

Marie-Lise Tsagouria invite les participants à se présenter lors d'un tour de table, cette séance rassemblant des membres sortants du conseil scientifique, des membres renouvelés pour un second mandat et de nouveaux entrants, nommés par la dernière Assemblée générale du GIP.

Benjamin Guichard informe le conseil de la démission de Christine Wise après qu'elle a abandonné ses fonctions de directrice par intérim de la bibliothèque de la SOAS en février dernier. Sa décision a été prise dans un contexte local très difficile en raison de restructurations imposées par de fortes restrictions budgétaires.

### 3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

La candidature d'Éloi Ficquet, président sortant, ayant été reçue, Marie-Lise Tsagouria demande si d'autres candidats souhaitent se déclarer. Éloi Ficquet, seul candidat, est invité à prendre la parole.

Éloi Ficquet se déclare honoré de pouvoir poursuivre le travail mené avec le conseil au cours des trois dernières années qui sont passées très vite et ont été très riches. Il salue la qualité des discussions menées autour de la BULAC et de son projet de services, rendus aussi bien aux chercheurs qu'aux étudiants. Le conseil scientifique est une chambre d'écho de ce travail de l'établissement pour lui permettre d'être au service de l'enseignement et de la recherche. Comme président, il doit s'assurer que ce lieu de débat fonctionne bien et veiller à la bonne circulation des échanges. Il fréquente assidûment l'établissement pour son terrain d'étude, mais il souligne également l'intérêt des ouvertures comparatistes inattendues qu'offrent les collections en libre-accès.

*Éloi Ficquet est élu à l'unanimité moins un vote blanc (15 votants).*

### 4. ACTION CULTURELLE DE LA BULAC

---

Juliette Pinçon présente une note dressant un bilan prospectif de l'action culturelle à la BULAC. Elle rappelle les temps forts de la saison écoulée, avec des rendez-vous désormais réguliers (Nuit de la lecture, partenariats avec les festivals Cinémas du Réel et VO/VF). Une place importante est accordée à la vidéo pour accompagner la communication et relayer les captations des événements ; un film documentaire a été réalisé l'an passé pour faire connaître les coulisses du chantier de numérisation des manuscrits orientaux. Elle présente le déroulé des événements à venir en insistant sur la double volonté d'améliorer l'ouverture de ces événements au grand public et au public étudiant tout en donnant mieux à voir l'actualité de la recherche. En outre, il s'agit de poursuivre la politique de partenariats et de travailler avec le service événementiel de l'INALCO à la

complémentarité de la programmation proposée par les deux établissements à l'échelle du Pôle. Parmi les temps forts du 2<sup>e</sup> semestre 2019 on peut retenir : un focus sur l'Amérique à l'occasion de l'année des langues autochtones et de la valorisation de l'important don américaniste « Jacqueline Weller » ; une commémoration des événements de 1989 en Europe de l'Est en regard du colloque constitutif de l'association SFERES (Société française pour les études russes et est-européennes en sciences sociales) qui sera accueilli par le Pôle des langues et civilisations ; une exposition de restitution du projet de recherches Aliento (projet ANR porté par l'équipe CERMOM de l'INALCO et l'université de Lorraine). Parallèlement, un développement du cycle sur la traduction littéraire, au-delà du rendez-vous annuel au Festival VO/VF, est à l'étude.

Étienne Boisserie salue la richesse du programme et la qualité des réalisations ; en ce qui concerne le projet d'exposition sur 1989, il exprime le souhait que les domaines européens qui ne disposent pas actuellement d'un chargé de fonds ne soient pas négligés dans le travail de sélection.

Sylvie Denoix pose la question de l'organisation de la saison Africa 2020. Éloi Ficquet donne des précisions : il s'agit d'un programme piloté par l'Institut français (structure coordonnant l'ensemble des Instituts français à l'étranger) pour le compte des ministères des Affaires étrangères et de la Culture. La volonté des programmeurs est d'encourager la dimension panafricaine et de croiser les disciplines ; la proposition de la BULAC de donner un coup de projecteur au rôle de plaque tournante cosmopolite de l'Éthiopie, entre Afrique et Moyen-Orient, peut être à ce titre intéressante.

Marie-Elizabeth Ducreux demande des précisions sur le projet de résidence de traduction, notamment sur la durée envisagée. Marie-Lise Tsagouria répond, en s'appuyant sur une expérience antérieure de résidence d'écrivain à la BULAC, qu'il s'agit de séjours relativement longs qui permettent, outre le travail personnel du boursier, de s'intégrer à différentes activités ouvertes au public. Un projet de ce type s'appuie sur un appel à candidatures appuyé sur une instance de financement. Ce partenariat reste à construire.

Marie-Elizabeth Ducreux demande des précisions sur l'objet de l'ANR Aliento ; Benjamin Guichard précise qu'il s'agit d'un travail sur la circulation culturelle et linguistique des maximes, sentences et proverbes dans l'espace méditerranéen. L'exposition l'illustrera à partir de documents issus des fonds de la BULAC, doublés de panneaux faisant état des résultats de l'enquête collective menée par le projet dans le cadre d'une base de données développée pour permettre l'annotation sémantique de ce corpus multilingue.

Marie-Paul Hille signale l'intérêt des sélections bibliographiques thématiques proposées dans le cadre de l'action culturelle pour une exploitation pédagogique ; Juliette Pinçon lui précise que ces références restent accessibles au-delà des périodes d'exposition à partir des pages de présentation archivées sur le site.

Silvia Serrano pose la question des délais à respecter pour proposer un événement à la BULAC et suivre les circuits de validation. Juliette Pinçon et Benjamin Guichard répondent que les contraintes sont essentiellement d'ordre logistique (préparation, disponibilité des espaces d'accueil événementiel partagés avec l'INALCO qui sont très sollicités). Il faut bien compter un an pour une exposition mobilisant à la fois les vitrines et les espaces de la galerie, ce type d'événement impliquant la production d'un contenu scientifique important et un travail de conception graphique ; idéalement une rencontre ou conférence doit être planifiée 6 mois à l'avance. Toutefois, la BULAC posant des options de réservation dans l'auditorium pour assurer une programmation régulière et les formats sont suffisamment divers et souples pour pouvoir intégrer des suggestions et sollicitations au fil de l'année. Un événement proposé n'a pas nécessairement besoin d'être validé par le CS pour être mené à bien : la consultation du CS est destinée à obtenir son regard sur la cohérence globale du programme proposé, éviter les déséquilibres géographiques et disciplinaires notamment, et aider à enrichir les propositions élaborées par la BULAC avec des suggestions de thématiques scientifiques importantes ou d'interlocuteurs issus de la recherche.

Irina Gridan se réjouit du projet de table ronde sur la littérature roumaine envisagé pour VO/VF et demande des détails ; Clotilde Monteiro précise que l'événement est encore en cours d'élaboration, avec des prospections entamées auprès du collège des traducteurs d'Arles.

Olivier de Bernon signale trois événements importants à venir dans les prochaines années et dont la BULAC pourrait se faire l'écho :

- en 2023 : à l'initiative de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société asiatique, renaissance du Congrès des orientalistes à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du premier congrès de 1873 ; l'événement devrait avoir lieu à Phnom Penh en octobre 2023.

- 1<sup>er</sup> avril 2022 : bicentenaire de la Société asiatique qui donnera lieu à une exposition au Musée Guimet et à une séance exceptionnelle à l'Institut de France.

- Octobre 2022 : centenaire de la naissance de Norodom Sihanouk dont les archives ont été données à l'EFEO et une partie déposée à la BULAC.

Étienne Boisserie signale la tenue les 3-4 juin 2021 des doctoriales de l'Europe médiane et du monde post-soviétique ; cela peut être l'occasion de valoriser les collections et d'organiser une présentation des fonds à destination des doctorants.

Éloi Ficquet demande si le *Journal Asiatique* a été numérisé ; Françoise Hours précise que la collection est disponible sur *Gallica* jusqu'en 1940.

Peter Stockinger pose la question de la politique d'archivage vidéo. Juliette Pinçon explique que l'ensemble des productions sont diffusées par l'intermédiaire de *Youtube* et *Canal-U* et font l'objet d'un archivage dans *MediHal*, à l'exception des outils strictement promotionnels d'annonce des événements. À la demande de Peter Stockinger, elle précise que ces vidéos ne concernent que les productions de l'action culturelle et des formations proposées par la BULAC, l'établissement ne réalise pas de collecte de productions vidéo.

## 5. DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

---

Julie Philippe présente une note dressant l'état des lieux et les perspectives d'évolution des domaines géo-linguistiques à entretien non-permanent. Elle rappelle que ce système vise à permettre à l'établissement d'enrichir ses collections en couvrant la plus grande diversité de langues possible, au prix d'une alimentation discontinue de certains domaines géo-linguistiques, pris en charge dans le cadre de contrats de deux ans qui couvrent successivement différents domaines au sein de chaque grande aire (Europe balkanique centrale et orientale, Asie et Afrique-Moyen-Orient-Asie centrale). Cette distinction a été formalisée en 2014 sur la base d'analyses tenant compte des compétences présentes au sein de l'établissement, de la profondeur historique des fonds, du rythme de production éditoriale et de l'importance de la demande étudiante et scientifique. Cette liste est soumise chaque année pour révision à l'avis du CS en fonction de la réalisation des programmes précédents et de l'actualité des domaines concernés.

Peter Stockinger demande des précisions sur le périmètre documentaire couvert par l'entretien d'un fonds : Julie Philippe précise le découpage des collections en domaines géo-linguistiques, le caractère multi-support du développement des collections confié à chaque chargé de fonds et la couverture disciplinaire large au sein des SHS. Ces principes généraux n'empêchent pas, ponctuellement, de favoriser un domaine de forte expertise si cela semble pertinent au regard de la production éditoriale et des attentes du public.

Françoise Hours fait préciser le statut actuel du grec, entretenu *de facto* comme un fonds permanent, et, en commentaire au tableau récapitulatif des acquisitions par domaines, pose la question de la répartition de ces acquisitions par langues. Benjamin Guichard et Julie Philippe précisent que le suivi des acquisitions ne se fait plus par langue mais par zone de publication (publications vernaculaires, publications occidentales, publications françaises) ; en 2018, 55 % des ouvrages commandés étaient des publications vernaculaires. Sur la question de Sylvie Denoix, il est précisé que les publications des diasporas sont comptabilisées comme des publications vernaculaires si elles sont rédigées dans la langue de la communauté. Par ailleurs, la gestion du

fonds grec est actuellement prise en charge par le responsable de l'équipe EBCO, dans le cadre d'un emploi sur support vacant de conservateur, ce qui explique sa situation particulière.

Irina Gridan s'interroge sur l'effet de cumul des dons en attente de traitement et sur la capacité de la bibliothèque de recevoir des dons lorsqu'un fonds n'est pas alimenté. Julie Philippe précise qu'on conserve, grâce à l'implication des chefs d'équipe, des capacités de traitement en volume réduit, notamment pour les langues occidentales. Les dons en langue vernaculaire sont mis en attente et servent à prendre en main la pratique du catalogage pour les nouveaux chargés de fonds dans l'attente de la réception des premières commandes.

Marie-Paul Hille demande si des relations sont bien prises avec les laboratoires et les équipes pédagogiques concernées pour organiser ces recrutements. Julie Philippe indique que ce travail est fait de façon systématique par les chefs d'équipe, à la fois pour identifier des candidats et pour identifier les besoins en termes d'alimentation du fonds.

Peter Stockinger indique que la formation doctorale de l'INALCO est en pleine refonte et s'interroge sur la pertinence de prévoir des ateliers à caractère professionnalisant sur la gestion de fonds documentaires au sein de cette formation et invite la BULAC à s'associer à cette réflexion.

Étienne Boisserie remarque que, dans le domaine Europe centrale, les publications allemandes sont bien couvertes par les acquisitions sauf lorsqu'ils s'agit de monographies relatives à l'histoire de l'Empire austro-hongrois et de la période habsbourgeoise, alors que ces publications traitent pourtant des espaces de l'Europe médiane. Julie Philippe reconnaît qu'il peut y avoir des angles morts et que les acquisitions ne cherchent pas à être exhaustives. Mais de façon générale, un effort de vigilance doit toujours être apporté aux objets transversaux qui risquent d'échapper à une veille trop cloisonnée par domaines ; les responsables d'équipe sont chargés d'y veiller. Par ailleurs, elle encourage à corriger ce type d'oubli en formulant des suggestions d'acquisitions, ces dernières étant soigneusement étudiées.

Françoise Delvoye découvre qu'un domaine comme le hindi n'était pas couvert de façon permanente, mais elle reconnaît qu'elle exploite plutôt les collections closes des fonds de l'EPHE dans le domaine. Elle s'étonne toutefois de ce statut et demande si le nombre de locuteurs est pris en compte dans la hiérarchie des fonds. Julie Philippe répond que c'est un critère qui est cumulé à d'autres mais que le statut du hindi est en cours d'évolution ; il est envisagé de le pérenniser à brève échéance. Marie-Paul Hille s'étonne que le mongol soit associé au domaine ouïghour ; Benjamin Guichard précise qu'il s'agit là d'une maladresse de la formulation, la proposition est de séparer le mongol de la gestion du fonds coréen pour le traiter comme un fond à entretien non-permanent visant les publications mongoles en écriture cyrillique aussi bien qu'en alphabet ouïghour.

Julie Philippe présente ensuite les projets d'évolution dans ce système. Il s'agit d'abord d'améliorer la gestion des connaissances autour de la gestion de ces fonds pour faciliter les transferts d'information dans la durée. Plusieurs hypothèses d'évolution du cadre des contrats sont évoquées : l'allongement de leur durée au prix d'un allongement de la rotation (des contrats de trois ans tous les six ans au lieu de la rotation actuelle de contrats de deux ans tous les quatre ans) ; l'augmentation du temps travaillé (20h/semaine actuellement) au prix d'une réduction du nombre de domaines alimentés en parallèle. Ces ajustements permettraient d'augmenter le temps « utile » à l'alimentation d'un fonds compte tenu du temps initial de formation mais aurait le désavantage de réduire la diversité linguistique et pourrait moins correspondre aux attentes d'un public de doctorants ou de jeunes chercheurs qui constituent le vivier privilégié de ce type de mission.

Par ailleurs, des évolutions sont envisagées dans les système de rotation :

- dans l'aire Asie, après le départ à la retraite de l'actuelle chargée de fonds des domaines tamoul et telougou, il est proposé de faire de ces domaines des fonds à entretien non permanent et de pérenniser le domaine hindi ;

- il est proposé de faire du mongol un domaine à entretien non permanent ; il est actuellement associé au coréen mais pâtit de l'importance prise ce dernier domaine qui s'est développé de façon très importante ;
- il est proposé de créer une rotation pour le domaine tagalog/filipino ;
- il est proposé d'inclure le traitement de la documentation berbère dans les rotations du domaine AMOMAC ;
- en correction de la note proposée au conseil, le géorgien est ajouté aux rotations de l'aire AMOMAC.

Méliné Pehlivanian fait état à la *Stabi* de fournisseurs capables de livrer la documentation et les notices correspondantes : c'est actuellement le cas pour le géorgien et la délégation à un fournisseur d'une partie des activités de gestion d'un fonds pourrait compléter le système suivi à la BULAC. Julie Philippe répond que les résultats de la délégation de la sélection documentaire sont très hétérogènes selon les domaines ; c'est un système utilisé pour couvrir le domaine Afrique mais il n'a pas été satisfaisant pour d'autres zones. En revanche, aucune solution probante de délégation des tâches de signalement n'a été identifiée, le travail interne reste le plus fiable.

MariaLuisa Langella salue l'investissement en formation bibliothéconomique qui est fait au bénéfice de personnel avec des compétences linguistiques pointues ; il est rare qu'une prise en charge en termes de formation aussi importante soit déployée pour répondre à un besoin de compétences spécialisées. À Oxford, un tel système n'existe pas et la prise en charge des langues rares est effectuée à l'aide de collaborations ponctuelles d'enseignants ou d'étudiants mais ce n'est pas vraiment probant. En revanche, elle se demande si la durée des contrats proposée ne gagnerait pas à être différenciée selon les domaines afin de rendre le système de rotation plus adapté aux besoins. Benjamin Guichard et Cécile Gobbo, qui avait participé à la mise en place de ce système, répondent qu'une hétérogénéité dans la durée des contrats poserait de vrais problèmes d'équité entre agents, brouillerait la lisibilité du cadre d'emploi proposé pour ces recrutements et alourdirait considérablement la gestion.

Nicolas Vatin s'interroge sur la possibilité d'échanges de professionnels entre bibliothèques ou d'accueil de collègues étrangers en formation pour prendre en charge une partie des besoins. Méliné Pehlivanian répond que ce type de mobilité est difficile à mettre en place ; Françoise Hours signale l'existence d'un programme efficace de mobilité au sein du ministère de la Culture, mais qui reste limité à 3 mois.

Nicolas Vatin estime que la durée des contrats proposés ne devrait pas être augmentée aux dépens de la vitesse de rotation. Étienne Boisserie et Marie-Paule Hille s'interrogent sur la quotité du temps de travail, mais à l'examen, une quotité plus basse offrirait des niveaux de rémunération trop faibles pour être attractifs ; l'hypothèse de contrats de 24h introduirait un cadre de gestion supplémentaire sans apporter de différences significatives dans l'organisation du temps de travail et qui resteraient à compenser en termes budgétaires.

**Éloi Ficquet note qu'un consensus semble se dégager pour le maintien de la formule en cours.**

Il fait la remarque que les projets de recherche de type ANR ou ERC devraient inclure des financements fléchés pour des opérations de ce type. Marie-Lise Tzagouria indique que la bibliothèque bénéficie de subventions fléchées de l'ABES (rétroconversion, catalogage des manuscrits) ou de CollEx (traitement de fonds recherche), mais effectivement pas dans le cadre de projets de recherche, c'est une perspective à étudier. Marie-Paule Hille souligne que ce type de partenariat pourrait notamment être pertinent pour le traitement et la valorisation de dons.

**Le conseil est invité à examiner la liste de rotation soumise à son avis pour chaque grande aire.**

**Pour l'aire EBCO**, Étienne Boisserie propose d'inverser la rotation ukrainien/biélorusse et lituanien/letton compte tenu des volumétries concernées et de l'actualité éditoriale, politique et scientifique qui reste très vive dans le domaine ukrainien, notamment en termes de littérature grise qui risquerait d'être ratée en cas de trop grande latence dans l'entretien de ce fonds.

Après discussion, la proposition suivante, est soumise au vote :

Grec moderne	09/2017 – ...
Albanais (pour rappel)	01/2018 – 12/2019
Bulgare	09/2019 – 08/2021
Roumain, hongrois	01/2020 – 12/2021
Finnois, estonien	09/2021 – 08/2023
Ukrainien, biélorusse	01/2022 – 12/2023
Lituanien, letton	09/2023 – 08/2025

*Le calendrier pour l'aire EBCO est adopté par 10 voix sur 14.*

Pour l'aire **Asie-Pacifique**, la question de la création d'une rotation pour le domaine filipino/tagalog est discutée. Julie Philippe précise toutefois que l'équipe Asie sera prochainement renforcée par un ETP supplémentaire qui sera consacré à la couverture de la zone Asie du Sud-Est qui ne dispose pas actuellement de fonds à entretien permanent. François Lagirarde, compte tenu de la part prépondérante des publications académiques en langue anglaise aux Philippines, propose plutôt d'intégrer la veille sur le domaine philippin à ce futur poste en charge de l'Asie du Sud-Est afin de limiter le nombre de langues soumises à la rotation au sein de l'équipe. Il est apporté la précision que le hindi est prolongé sous forme d'un fonds à entretien non permanent jusqu'en 2020 mais qu'il a vocation à être ensuite pérennisé suite à un départ à la retraite.

Tibétain (pour rappel)	04/2018 – 03/2020
Hindi, népalî	09/2019 – 08/2020 <sup>1</sup>
Khmer (pour rappel)	01/2019 – 12/2020
Vietnamien	01/2020 – 12/2021
Mongol	09/2020 – 08/2022
Indonésien, malais	09/2022 – 08/2024
Tamoul, télougou	01/2024 – 12/2025
Birman	09/2024 – 08/2026
Thaï, lao	01/2026 – 12/2027

*Le calendrier pour l'aire Asie-Pacifique est adopté à l'unanimité (13 votants).*

Pour l'aire **AMOMAC**, il est suggéré par Sylvie Denoix de privilégier le traitement du kurde sorani lors du prochain entretien sur l'information que le traitement précédent avait été consacré au kurde kurmandji.

Asie centrale (pour rappel)	01/2018 – 12/2019
Hébreu, judéo-arabe (pour rappel)	01/2019 – 12/2020
Afrique, berbère	01/2020 – 12/2021
Kurde (sorani en priorité)	01/2021 – 12/2022
Afrique et domaine amharique	01/2022 – 12/2023
Géorgien	01/2023 – 12/2024

<sup>1</sup> Renouvellement du contrat d'un agent déjà en place.

*Le calendrier pour l'aire AMOMAC est adopté à l'unanimité (13 votants).*

## 6. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

---

Adeline Batailler propose au conseil une note faisant le bilan des cinq dernières années d'acquisition de ressources électroniques, de leur usage et de la ventilation du budget. Faute de temps pour la discussion, les ajustements de la politique documentaire proposés par cette note sont repoussés à la séance suivante mais le conseil est sollicité pour valider les priorités de développement des ressources numériques en termes de coopération consortiale. En effet, le nombre de ressources éligibles aux termes de la politique documentaire de la BULAC et abordables dans le cadre de son budget deviennent très peu nombreuses. Pour autant, il existe des ressources, nombreuses mais fort coûteuses, susceptibles d'enrichir très utilement l'offre actuelle. Il est donc nécessaire de travailler sous une forme consortiale pour réaliser ces acquisitions. Trois options sont ébauchées :

- élaborer des consortiums de négociation *ad hoc* pour chaque famille de ressources avec les bibliothèques françaises et européennes intéressées, sur le modèle du consortium existant pour l'acquisition de ressources japonaises ;
- documenter des propositions d'acquisition de ressources de niche en licences nationales dans le cadre du programme d'acquisitions électroniques du GIS CollEx-Persée ;
- s'engager dans une refonte du projet *CrossAsia*, élargissement à l'échelle européenne de l'ensemble des ressources sur l'Asie de la plate-forme pilote allemande portée par la Bibliothèque d'État de Berlin. Une réponse à un appel à projet européen a été rejetée en 2018, les établissements sont actuellement sondés sur leur volonté de s'engager dans un nouveau projet.

Le travail en consortium est extrêmement long et consommateur de temps, il est donc nécessaire de faire des priorités d'action entre ces options qui s'ajoutent au travail régulier d'analyse et d'évaluation des ressources dans le cadre d'ateliers-tests associant le public et dont les résultats sont soumis chaque année au conseil scientifique pour validation des nouvelles acquisitions.

Benjamin Guichard signale que le programme d'acquisition CollEx-Persée, affiché à l'origine comme un projet ciblant les ressources de niche, semble difficilement adapté à la situation des ressources aréales : le budget alloué ne laisse qu'une place infime à des ressources orientalistes et les choix élaborés jusqu'ici concernent des éditeurs occidentaux de premier plan. Le travail de négociation pour licence nationale avec ces géants du secteur est un travail acharné pour des résultats qui concernent plutôt les grands champs disciplinaires. À l'inverse, le projet *CrossAsia* peut répondre à un véritable besoin pour la BULAC, tant les ressources sont nombreuses mais aussi fort coûteuses dans ce domaine. Il y a là un travail exploratoire de mise en place d'un projet ambitieux qui sollicitera fortement les équipes de la BULAC. Il est donc nécessaire de faire un choix entre l'investissement humain dans l'analyse de propositions pour des licences nationales portées par CollEx-Persée et le défrichage d'un projet européen ciblant des ressources spécialisées sur l'Asie.

Marie-Paule Hille invite, notamment pour les ressources asiatiques fort demandées et coûteuses, à réfléchir à l'échelle de l'Île-de-France et à construire des complémentarités et des ententes avec le Collège de France et le GED du Campus Condorcet ; Nicolas Vatin abonde en ce sens.

Sur la proposition d'Éloi Ficquet, le conseil scientifique est invité à se prononcer sur la motion suivante :

*« Le conseil scientifique invite la BULAC, en matière de partenariats autour des ressources électroniques, à prioriser le travail à l'échelle de la carte documentaire francilienne et à explorer la voie d'un consortium européen pour l'acquisition des ressources sur l'Asie plutôt que d'inscrire sa stratégie d'acquisition de ressources de niches dans le cadre des licences nationales françaises ».*



*Cette formulation est adoptée à l'unanimité.*

**7. PROPOSITION DE MÉMORANDUM DE COOPÉRATION ENTRE LE CENTRE DE CIVILISATION ISLAMIQUE EN OUBÉKISTAN ET LA BULAC**

---

Benjamin Guichard présente le contexte de cette proposition, issue d'une année d'échanges intenses avec les institutions culturelles ouzbèkes. Il pourra s'agir d'un cadre d'accueil de professionnels étrangers susceptibles de concourir à l'enrichissement des fonds.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*